

ciété à l'importance des ressources naturelles et à la capacité de l'homme de changer son environnement est l'un des événements marquants de notre décennie, disait l'énoncé. Politiciens et économistes s'efforcent en effet de considérer les facteurs environnementaux et de leur donner la place qui leur revient dans l'échelle des priorités... Étant donné que de vastes régions des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon sont encore pratiquement vierges, nous avons là une chance unique de mettre au point un plan intégré de gestion rationnelle des ressources naturelles du Nord.

Le rapport de la Commission Berger, paru au printemps de 1977, a pourtant rejeté en bloc le tracé proposé par l'*Arctic Gas*, parce qu'il aurait causé énormément de dommages à l'environnement, pour privilégier le tracé de la *Foothills*, qui empruntait, lui, des corridors déjà aménagés. Cette recommandation est d'ailleurs venue appuyer la décision rendue en juillet par l'Office national de l'énergie et confirmée à Washington le 8 septembre 1977 par le premier ministre Pierre Trudeau et le président Jimmy Carter.

Une décision difficile

Dans l'exposé de ses motifs, l'Office a déclaré qu'il n'avait jamais eu à prendre une décision aussi complexe et difficile, «non pas seulement à cause du gigantisme des projets eux-mêmes et de leur importance pour tous les Canadiens, mais aussi à cause de l'ampleur des répercussions socio-économiques possibles sur les populations de l'Arctique». L'affaire se compliquait davantage du fait que les Indiens et les Esquimaux (Inuit) de la région revendiquaient de grandes étendues de territoire là où le pipe-line devait passer. Le rapport Berger recommandait d'ailleurs de ne construire aucun pipe-line dans la vallée du Mackenzie avant dix ans, le temps de régler les questions territoriales et de permettre à l'économie locale d'organiser sa survie face à l'économie capitaliste qui s'installe avec les projets de cette envergure.

Une enquête semblable à l'enquête Berger, mais d'une durée de trois mois seulement, a été menée pour connaître les répercussions possibles du pipe-line de l'Alaska sur l'environnement et sur la situation socio-économique du Yukon. Elle recommandait de retarder de quatre ans la mise en marche du projet pour permettre de régler diverses questions, notamment les revendications territoriales des autochtones. Mais l'accord final entre le Canada et les États-Unis fixe au mois de janvier 1981, soit sept mois avant l'expiration du sursis demandé par les enquêteurs, le début des travaux du pipe-line au Yukon.

L'accord lui-même établit un autre précédent dans les projets de ce genre. Il stipule en effet que la *Foothills Pipe Lines Ltd.* doit avancer jusqu'à 200 millions de dollars pour compenser les effets socio-économiques du pipe-line. Ce montant sera déduit des obligations futures en matière d'impôt, lesquelles sont censées rapporter au Yukon la somme impressionnante d'un milliard de dollars au cours des 20 ou 25 années de longévité du projet.

Outre les considérations écologiques et socio-économiques, le rejet de toute proposition concernant la construction d'un pipe-line à partir du delta du Mackenzie s'explique par un autre facteur essentiel: les réserves connues de gaz naturel dans cette région, évaluées à plus de cinq milliards de pieds cubes, ne suffisent pas à l'heure actuelle à rentabiliser un tel projet.

L'issue de la longue bataille du pipe-line marque un jalon important dans la maturation de l'industrie canadienne tout entière. Dans l'histoire du Canada, il s'agit en effet du premier grand projet de développement à être planifié, géré, réalisé et possédé par des Canadiens, en particulier par des Canadiens de l'Ouest. (Au siècle dernier, le chemin de fer du Canadien Pacifique a été construit en grande partie sous la direction des Britanniques et des Américains. Il y a quelques dizaines d'années, c'étaient les «flibustiers du Texas», ainsi que les appelaient les detracteurs du projet au Parlement, qui exerçaient une emprise dominante sur le pipe-line transcanadien, bien qu'il soit devenu graduellement propriété canadienne depuis sa construction.)

Pour Robert Blair, président de la *Foothills* (et aussi de la société mère, l'*Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd.* de Calgary), la victoire de son groupe marque la fin du colonialisme économique au Canada. Dans un discours prononcé récemment, il déclarait que le Canada n'était désormais plus «une colonie des techniciens et des ingénieurs étrangers». L'industrie canadienne dispose maintenant d'une technologie de pointe pour exploiter les sables pétrolifères et les pétroles lourds, deux importantes sources d'énergie éventuelles pour le monde à venir, pour construire dans un climat froid des pipe-lines à grand diamètre et à pression élevée, ainsi que pour explorer et exploiter les gisements d'hydrocarbures des régions arctiques.

«C'est aujourd'hui, ajoutait-il, que se présente pour le Canada l'occasion rêvée de saisir le gouvernail et de mener sa barque comme bon lui semble.» En effet, aucun projet dans l'histoire du Canada n'offrira à l'industrie et à l'entreprise canadiennes une meilleure chance de se prendre en mains que le pipe-line de l'Alaska, dont Blair lui-même s'est vu confier la réalisation.